



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 10

TEROSON WX 400 known as TEROTEX-HV 400 10L  
INTER/EPIG

No. FDS : 456436  
V001.1

Révision: 28.10.2014

Date d'impression: 06.01.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

TEROSON WX 400 known as TEROTEX-HV 400 10L INTER/EPIG

#### Contient:

Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Produit anti-corrosion pour corps creux

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel & Cie. AG  
Adhesive Technologies  
Salinenstrasse 61  
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000

Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Liquides inflammables	Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.	
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique	Catégorie 3
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Certains organes: Système nerveux central	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 4
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	

##### Classification (DPD):

R10 Inflammable.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

**Pictogramme de danger:****Mention d'avertissement:**

Attention

**Mention de danger:**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Informations supplémentaires**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Conseil de prudence:  
Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
 P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Conseil de prudence:  
Intervention**

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique pour l'extinction.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Phrases R:

- R10 Inflammable.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S36 Porter un vêtement de protection approprié.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**2.3. Autres dangers**

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.  
 Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'amasser au sol à une concentration élevée.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Description chimique générale:**

Produit anti-corrosion pour corps creux

**Substances de base pour préparations:**

Hydrocarbures aliphatiques/aromatiques

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3	> 25 %	Liquides inflammables 3 H226 Danger par aspiration 1 H304 Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique 3 H336
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiqes 68783-96-0	272-213-9	> 25 %	Risques chroniques pour l'environnement aquatique 4 H413
Hydrocarbures aliph. arom. 64742-48-9	265-150-3	< 15 %	Danger par aspiration 1 H304
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	254-754-2	< 1 %	Toxicité aiguë 3; Oral(e) H301 Irritation cutanée 2; Cutané(e) H315 Lésions oculaires graves 1 H318 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3	> 25 %	R10, R66, R67 Xn - Nocif; R65
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiqes 68783-96-0	272-213-9	> 25 %	R53
Hydrocarbures aliph. arom. 64742-48-9	265-150-3	< 15 %	Xn - Nocif; R65
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	254-754-2	< 1 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50 Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R38, R41

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Inhalation:**

Air frais, apport d'oxygène, chaleur, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

**Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet plein d'eau (produit contenant un solvant)

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Eloigner les personnes non protégées.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter toute flamme ouverte et source d'ignition.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Mesures d'hygiène:**

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais et à l'abri du gel.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit anti-corrosion pour corps creux

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**Valable pour  
Suisse

Composant	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type	Catégorie	Remarques
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	50	300	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	100	600	Valeur Limite Court Terme	4 fois x 15 minutes/periode de travail	SMAK
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	50	300	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
NAPHTA (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS, LOURDS 64742-48-9	100	600	Valeur Limite Court Terme	4 fois x 15 minutes/periode de travail	SMAK
HUILES MINÉRALES (AÉROSOL) 64741-89-5				Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails.	SMAK
PARAFFINE, FUMÉE, POUSSIÈRES ALVÉOLAIRES 8002-74-2		2	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		208 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		871 mg/m3	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		185 mg/m3	
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**

aucun(e)

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Remarques sur la conception des installations techniques:

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Protection respiratoire:

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection

**Protection du corps:**

Porter un équipement de sécurité.

**équipement de protection conseillé pour le personnel:**

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon le règlement n° 819 du 19 Août 1994.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide liquide brun
Odeur	hydrocarbures
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Non disponible
Point initial d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	48 °C (118.4 °F); DIN 51755 Closed cup flash point
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible
Densité (20 °C (68 °F))	0,95 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (; 40 °C (104 °F); fréq. rot.: 100,0 min-1)	130 mpa.s
Viscosité (cinématique) (40 °C (104 °F); )	140 mm2/s
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Immiscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité inférieures	0,6 % (V)
supérieures	6,5 % (V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Valeur du corps solide	60 %
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

**9.2. Autres informations**

Viscosité d'écoulement (20 °C (68 °F); Type de coupe: Coupe DIN (norme industrielle allemande); Buse: 4 mm)	18 s
---	------

Viscosité d'écoulement 34 s  
 (23,0 °C (73.4 °F); Type de coupe: Coupe DIN  
 (norme industrielle allemande); Buse: 3,0 mm)  
 Température d'auto-inflammation 240 °C (464 °F)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Irritation de la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	LD50	> 20.000 mg/kg	oral		rat	

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode

#### Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	LD50	> 20.000 mg/kg	dermal		lapins	

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	modérément irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

**SECTION 12: Informations écologiques****Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.  
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

**12.1. Toxicité****Écotoxicité:**

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologi ques	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	EC50	< 1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicati on	Dégradabilité	Méthode
Acides sulfoniques de petrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0		aérobie	9,1 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
acide oleique, compose avec (Z)-N-octadec-9-enylpropane-1,3-diamine 40027-38-1	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcent ration (BCF)	Temps d'expositi on	Espèces	Température	Méthode
Acides sulfoniques de petrole, sels de calcium, superbasiques 68783-96-0	19,7					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.  
08 04 09 Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

ADR	1139
RID	1139
ADNR	1139
IMDG	1139
IATA	1139

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

ADR	SOLUTION D'ENROBAGE
RID	SOLUTION D'ENROBAGE
ADNR	SOLUTION D'ENROBAGE
IMDG	COATING SOLUTION (Solvent naphtha)
IATA	Coating solution

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR	3
RID	3
ADNR	3
IMDG	3
IATA	3

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR	III
RID	III
ADNR	III
IMDG	III
IATA	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR	Disposition spéciale 640E
-----	---------------------------

	Code tunnel: (D/E)
RID	Disposition spéciale 640E
ADNR	Disposition spéciale 640E
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC 41,9 %  
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.